



# AUTORISATIONS

## LICENCIÉ MINEUR

Votre enfant étant mineur, voici quelques autorisations à valider.

### • DROIT A L'IMAGE

Le club publie des photos, affiches, montages divers, vidéos via plusieurs moyens de diffusion (panneau, site internet, réseaux sociaux,...).

J'autorise

### • TRANSPORT

Les déplacements de nos jeunes joueurs sont effectués par les voitures des dirigeants ou des parents accompagnateurs.

J'autorise

### • SANTE

Si le responsable du MAYBÉLÉGER FC doit prendre les mesures nécessaires concernant la santé de mon enfant.

J'autorise

# DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Joueuse/joueur - parent au MAYBÉLÉGER FC, c'est s'engager à certains devoirs moraux, respecter et transmettre les valeurs du club :

## **PLAISIR - ENGAGEMENT - RESPECT**

Je suis licencié mineur au MBL FC, je dois :

- Respecter toutes les personnes qui m'entourent (adversaires, arbitres, coéquipiers, éducateurs, dirigeants, bénévoles, public) sur le terrain et en dehors, aux entraînements et aux matchs/plateaux
- Respecter les infrastructures, le/les matériels mis en place par le club et les collectivités
- Etre assidu, ponctuel aux entraînements et aux matchs
- Respecter et honorer mes permanences d'arbitrage pour ceux qui seront sollicités au cours de la saison

Je suis parent d'un licencié mineur au MBL FC, je dois :

- Respecter le travail des éducateurs et ne pas intervenir dans les décisions et les choix.
- Pendant les matchs, rester derrière la main courante et ne pas intervenir sur les consignes techniques des éducateurs
- Encourager l'équipe et faire preuve de sportivité
- Respecter et honorer mes plannings de transport, plannings de bar (trouver un remplaçant si besoin et prévenir l'éducateur concerné)
- Aider si besoin: bar, arbitrage, accompagnement,...
- Contribuer aux animations liées à la vie du club.
- S'engager dans le club en fonction de ses compétences, des ses disponibilités afin de participer de près ou de loin à la vie du club.

*Tout manquement à ces règles pourra, après avoir entendu le(s) joueur(s) et/ou le(s) parent(s), faire l'objet de sanctions graduelles allant du simple avertissement à l'exclusion du club ou des terrains.*